

axé directement sur le Pacifique Nord, les préoccupations du Canada ne se limitent pas à cette sous-région; qui plus est, le DSCPN n'a pas un caractère exclusif et le Canada continue de discuter avec les États intéressés des questions touchant à la sécurité en Asie-Pacifique. Les entretiens relatifs au DSCPN s'articulent autour des groupes de planification des politiques des ministères des Affaires étrangères intéressés.<sup>3</sup>

#### IV Récentes tendances en matière de sécurité dans la région Asie-Pacifique

La fin de la Guerre froide a transformé la configuration stratégique de l'Asie-Pacifique. La suppression d'une menace soviétique qui à court ou moyen terme a engendré tant des occasions que des défis et a contraint les gouvernements à réviser les moyens et les objectifs des mécanismes sur lesquels reposait la sécurité régionale. Cette révision a eu pour résultat, entre autres, un train de propositions formulées en vue d'aborder les questions de sécurité régionale, y compris la restructuration des institutions d'Asie-Pacifique en fonction de l'évolution de l'environnement stratégique.

##### L'Union soviétique

C'est le discours prononcé par M. Gorbatchev le 28 juillet 1986 à Vladivostok qui a fait poindre la perspective d'une refonte fondamentale de la pensée stratégique en Asie-Pacifique.<sup>4</sup> Ce discours est le premier d'une série de discours, d'entrevues et d'initiatives de la part des Soviétiques, que l'on a appelé le «volet Vladivostok-Krasnoyarsk»<sup>5</sup>, qui devaient aboutir, entre autres, à la mise sur pied d'un forum panasiatique, par les moyens suivants :

- une série de réunions des ministres des Affaires étrangères des pays de la région considérés comme des «puissances militaires importantes»;
- une réunion panasiatique des ministres des Affaires étrangères, devant se tenir à Vladivostok en 1993 et être suivie d'un sommet panasiatique;
- des consultations régionales devant se dérouler en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies;
- la mise en place d'un centre international des communications maritimes;
- l'élaboration d'un mécanisme de coopération régionale en matière d'environnement;
- l'instauration d'un centre international de détection et d'alerte rapides en cas de cyclone tropical dans le Pacifique;